

Décret n°2007-628 du 27 avril 2007 relatif aux fromages et spécialités fromagères — Chapitre V : Dispositions particulières.

Mormons / Saints des derniers jours

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	01/01/2014
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	ECOC0750331D
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000644875

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Le présent décret entre en vigueur le premier jour du deuxième mois suivant sa publication. [...]

[...] Saint-marcellin Lait de vache Pâte à dominante lactique légèrement salée, non malaxée avec moisissures superficielles. [...] Saint-paulin Lait de vache Pâte pressée, demi-ferme, non cuite et légèrement salée. [...]

[...] Saint-marcellin Lait de vache Pâte à dominante lactique légèrement salée, non malaxée avec moisissures superficielles. [...] Saint-paulin Lait de vache Pâte pressée, demi-ferme, non cuite et légèrement salée. [...]

RÉFÉRENCE

DECRET EC0C0750331D du 1 janvier 2014, « Décret n°2007-628 du 27 avril 2007 relatif aux fromages et spécialités fromagères – Chapitre V : Dispositions particulières. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000644875> (consulté le 28 août 2026).